

PC02625222V0012

Date de dépôt : 11/04/2022

Demandeur : SCI MONDIAL -
VACHERESSE Patrick
11 rue du Margier
26800 PORTES LES VALENCE .

Service Technique/Urbanisme
☎ 04.75.57.95.21

Pour : fermeture d'un préau existant
Adresse terrain : 11 rue du MARGIER
26800 PORTES LES VALENCE

ARRETE DE RETRAIT N° 311-2023 .
D'UN ARRETE DE PERMIS DE CONSTRUIRE
AU NOM DE LA COMMUNE DE PORTES LES VALENCE

Le Maire de PORTES LES VALENCE,

Vu le permis de construire n°PC02625222V0012 déposé le 11/04/2022 par la SCI MONDIAL représenté par VACHERESSE Patrick, demeurant 11 rue du Margier 26800 PORTES LES VALENCE, permis accordé le 27/07/2022 pour des travaux situés au 11 RUE DU MARGIER à PORTES LES VALENCE.

Vu l'objet du permis de construire accordé, à savoir : La fermeture d'un préau existant

Vu le code de l'urbanisme,

Vu le plan local d'urbanisme approuvé en date du 06 février 2017 et modifié le 18/11/2019 ;

Vu le courrier de la SCI MONDIAL représenté par VACHERESSE Patrick en date du 09/05/2023 indiquant qu'il ne donne pas suite à la décision susvisée ;

ARRETE :

ARTICLE UNIQUE :

L'arrêté accordé initialement en date du 27/07/2022 est RETIRÉE.

Fait à Portes Les Valence, le 07/06/23
P/Le Maire,
L'Adjoint à l'Urbanisme

Antonin KOSZULINSKI.



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.

Le (ou les) demandeur peut contester la légalité de la décision dans les deux mois qui suivent la date de sa notification.
A cet effet il peut saisir le tribunal administratif territorialement compétent d'un recours contentieux.